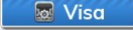






Bordereau de signature

21-CR-2709 COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 27 SEPTEMBRE9189

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	28/09/2021	 SIGNATURE PAGE 5
Nathalie PATISSOU, <i>Directrice Générale des Services</i>	29/09/2021	
MAIRE, <i>Maire</i>	01/10/2021	  Certificat au nom de <u>Herve STASSINOS</u> (COMMUNE LE PRADET), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 02 oct. 2020 à 15:31 au 02 oct. 2023 à 15:31.
<i>Application GF</i>		

Dossier de type : CIRCUIT // DGS PLUS MAIRE

21-CR-2709



VILLE DU PRADET

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 Septembre 2021
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 14h00

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT – Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Martine CLOPIN - Patrick ROUAS - Emilie ROY - Chantal JOVER - Isabelle ROGER – Jean-Marc ILLICH – Graziella PIRAS - Stéphanie ASCIONE - Thomas MICHEL – Cédric GINER – Marina BRONDINO - Martine CABOT – Eric JOFFRE - Denis TENDIL - Marine DESIDERI - Eric GALIANO - Serge VENNET.

POUVOIRS : Valérie POZZO DI BORGO à Marina BRONDINO - Magali VINCENT à Cécile GOMEZ - Christian GARNIER à Hervé STASSINOS - Jacques PAGANELLI à Jean-Michel PEYRATOUT - Pascal CAMPENS à Jean-François PLANES - Bernard PEZERY à Denis TENDIL - Armand CABRERA à Eric JOFFRE.

ABSENT : Viviane TIAR

SECRETAIRE de SEANCE : Emilie ROY

Le Maire assisté de la secrétaire de séance constatant le quorum atteint déclare la séance ouverte à 14h00.

=====

VOTE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2021

VOTE : Adopté à l'UNANIMITE

25 voix POUR

7 ABSENTIONS (Bernard PEZERY – Marina BRONDINO - Martine CABOT – Eric JOFFRE - Denis TENDIL – Armand CABRERA – Valérie POZZO DI BORGO)

=====

1. Reprise de provisions.

Rapporteur : Jean-Michel PEYRATOUT

VOTE : adopté à l'UNANIMITE

32 voix POUR.

2. Limitation de l'exonération de 2 ans sur la taxe foncière.

Rapporteur : Jean-Michel PEYRATOUT

VOTE : adopté à l'UNANIMITE

32 voix POUR.

21-CR-2709

3. Admission en non-valeurs.

Rapporteur : Jean-Michel PEYRATOUT
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

4. Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

5. Adhésion à la mission facultative de paie à façon auprès du Centre De Gestion.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

6. Autorisation d'effectuer des heures supplémentaires pour les agents municipaux et à dépasser la limite des 25h mensuelles.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

7. Remboursement des frais de déplacement des élus municipaux.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

8. Renouvellement de la Convention ascendante de mise à disposition du personnel communal vers la Métropole.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

9. Adhésion au groupement de commande des collectivités territoriales du Var dont le coordonnateur est le SIVAAD.

Rapporteur : Isabelle ROGER
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

10. Désignation des représentants de la commune à la CAO du groupement de commande des collectivités territoriales du Var.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

21-CR-2709

11. Démolition et reconstruction du groupe scolaire Marcel Pagnol.

Rapporteur : Isabelle ROGER
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

12. Convention de groupement de commandes permanent entre la Ville, le CCAS et la Résidence autonomie.

Rapporteur : Isabelle ROGER
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

13. Cession des parcelles AD 213 (lot de 318 m2) et AD 170 (lot 162, 163 et 164).

→ Après la présentation de cette délibération, Monsieur le Maire a suspendu provisoirement la séance à 14h39, suite à l'intervention d'un membre du public. Monsieur le Maire a demandé à la police municipale que cette personne soit raccompagnée à la sortie. La séance reprend à 14h40.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
25 voix POUR
7 ABSECTIONS (Bernard PEZERY – Marina BRONDINO - Martine CABOT – Eric JOFFRE - Denis TENDIL – Armand CABRERA – Valérie POZZO DI BORGO)

14. Projet BRS et logements sociaux - subvention SRU.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

15. Nécessité de soumettre à Déclaration Préalable les divisions parcellaires en zones naturelles et agricoles.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

16. Bail de la résidence autonomie et fixation du loyer.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

17. Subvention pour le ravalement de façades au 117 rue Joseph Lantrua.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

21-CR-2709

18. Subvention pour le ravalement de façades au 455 avenue de la 1^{ère} DFL.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

19. Subvention pour le ravalement de façades au 80 rue Joseph Lantrua.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

20. Subvention pour le ravalement de façades au 4 rue Joseph Lantrua.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

21. Prorogation du dispositif façades pour les travaux retardés au 72-86 Rue du Pensionnat du fait de travaux réalisés par la métropole.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

22. Prorogation du dispositif façades pour les travaux retardés au 71 avenue de la 1^{ère} DFL du fait de travaux réalisés par la métropole.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

23. Motion COFOR contre le contrat Etat – ONF.

Rapporteur : Jean-Marc ILLICH
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

24. Renouvellement de la convention avec les cabinets de vétérinaires de la commune pour les soins à dispenser aux animaux blessés et/ou en divagation.

Rapporteur : Jean-François PLANES
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

25. Syndicat des Communes du Littoral Varois : modification des statuts.

Rapporteur : Thomas MICHEL
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR.

21-CR-2709

26. Syndicat des Communes du Littoral Varois : présentation du rapport d'activités 2020.

Rapporteur : Thomas MICHEL

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.

DECISIONS EN COMMUNICATION

- **Décision n° 21-DEC-DGS-041 du 11 juin 2021** portant fixation des tarifs de la manifestation dite e-mobility 2021.
- **Décision n°21-DEC-DGS-045 du 22 juin 2021** portant sur la mise à jour du tarif de la cotisation annuelle pour le Pass Sport Ados.
- **Décision n°21-DEC-DGS-046 du 22 juin 2021** portant modification des tarifs ALSH hors commune.
- **Décision n°21-DEC-DGS-047 du 22 juin 2021** portant sur le contrat d'assistance juridique et représentation en justice : pourvoi en cassation concernant le mandat public de Maîtrise d'ouvrage pour la démolition et la reconstruction du groupe scolaire Marcel Pagnol.
- **Décision n°21-DEC-DGS-077 du 16 juillet 2021** portant sur la modification des tarifs de la mise en fourrière des animaux errants
- **Décision n°21-DEC-DGS-078 du 22 juin 2021** actualisant le règlement intérieur et les tarifs de l'accueil périscolaire du Pradet au 1er septembre 2021.
- **Décision n°21-DEC-DGS-079 du 23 juin 2021** portant sur l'itérative de mise en demeure de raccordement au réseau public d'assainissement et demande des actions mises en œuvre pour éviter la pollution des sols.
- **Décision n°21-DEC-DGS-080 du 23 juin 2021** portant sur l'itérative mise en demeure de raccordement au réseau public d'assainissement et demande des actions mises en œuvre pour éviter la pollution des sols.
- **Décision n°21-DEC-DGS-081 du 06 juillet 2021** portant fixation de la tarification de la manifestation dite « Electro Garden Party 2021 ».
- **Décision n°21-DEC-DGS-082 du 6 juillet 2021** portant fixation des tarifs des emplacements de la manifestation dite "Electro Garden Party 2021".
- **Décision n°21-DEC-DGS-083 du 27 juillet 2021** portant fixation des tarifs des objets promotionnels de la manifestation dite "Electro Garden Party 2021".
- **Décision n°21-DEC-ENV-084 du 28 juillet 2021** portant sur la demande de subvention auprès de la Région Sud pour lutter contre la Caulerpa Taxifolia.
- **Décision n°21-DEC-DGS-085 du 23 août 2021** portant sur les demandes de subventions auprès des conseils départemental et régional pour la Saison culturelle 2021-2022.
- **Décision n°21-DEC-DGS-086 du 13 septembre 2021** portant sur une demande d'attribution de subvention pour la rénovation du stade synthétique de rugby.
- **Décision n°21-DEC-DGS-087 du 13 septembre 2021** portant sur l'octroi de la protection fonctionnelle à 2 agents ayant subi des menaces et outrage.

La séance est levée à 15h30



Signé par : Hervé STASSINOS
Date : 01/10/2021
Qualité : MAIRE